



BIENVENUE A LA RETRAITE DU CLUSTER CCCM-ABRIS-NFI

Mercredi 06 décembre 2023

GESTION ET COORDINATION DES CAMPS (CCCM)

Stratégie et actions prioritaires

OBJECTIFS STRATEGIQUES PAYS (HRP)

OS1

La vie et la dignité des personnes affectées par des chocs internes et externes récents sont préservés à travers une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée.

OS2

La réponse multisectorielle aux personnes affectées par une crise prolongée contribue à réduire leur vulnérabilité, à renforcer leur résilience et à améliorer leurs conditions de vie dans le respect des droits fondamentaux.

OBJECTIFS SPECIFIQUES CCCM 2024

OS1 HRP

La vie et la dignité des personnes affectées par des chocs internes et externes récents sont préservés à travers une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée.

OS 1 CLUSTER

Les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base.

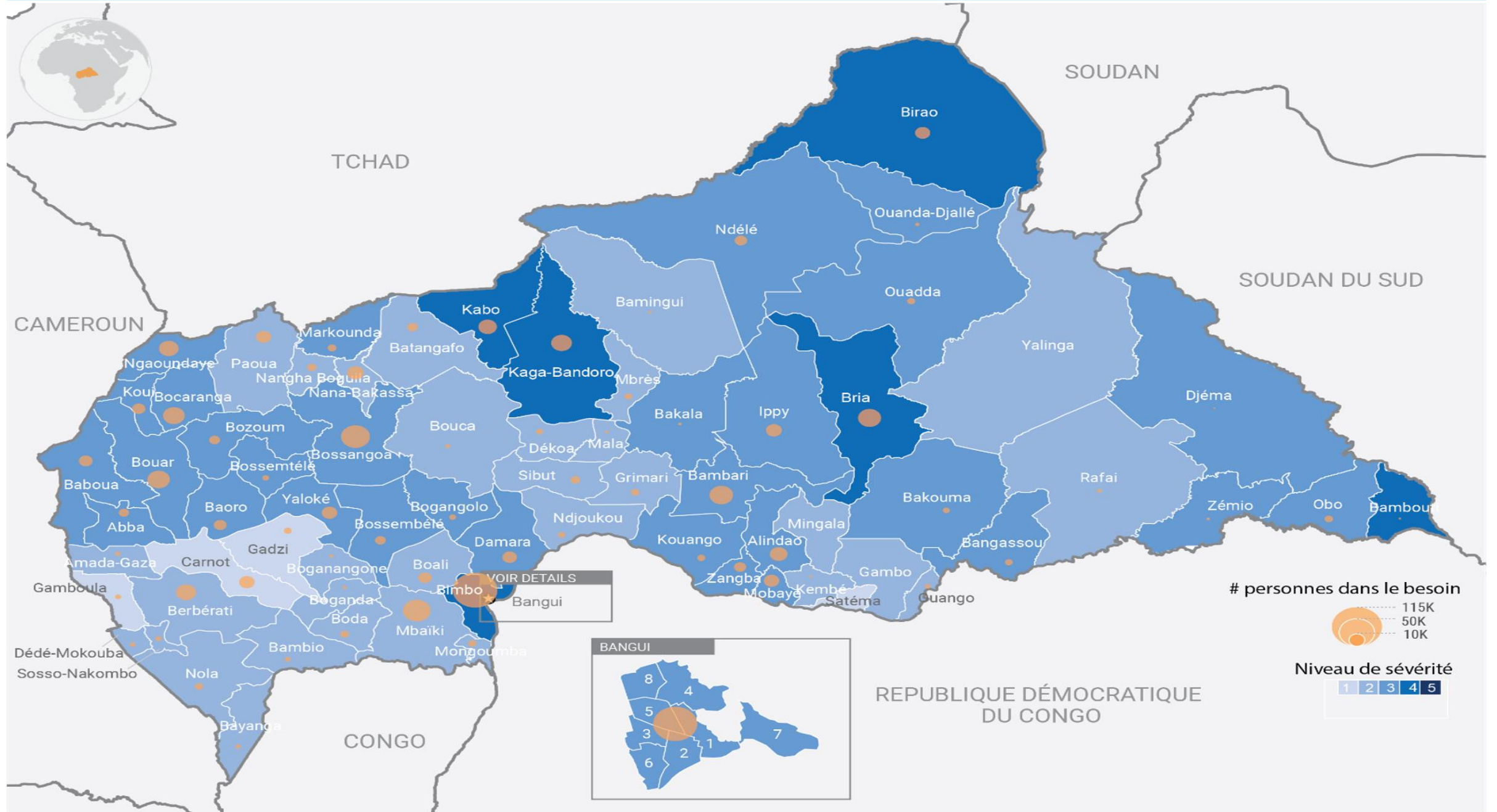
OBJECTIFS STRATEGIQUES DU CLUSTER CCCM EN 2024

OS 2 HRP

La réponse multisectorielle aux personnes affectées par une crise prolongée contribue à réduire leur vulnérabilité, à renforcer leur résilience et à améliorer leurs conditions de vie, dans le respect des droits fondamentaux.

OS2 CLUSTER

Les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.



APERCU DES PIN ET CIBLES CCCM EN 2024

		Par Catégorie				
		PDI SUR SITE	PDI EN F.A.	Retournés	Population hôte	TOTAL Personnes
HRP 2024	Personnes dans le besoin	120.521 K	126.615 K	40.398 K	603.353 K	890.887 K
	Pers. ciblées	120.521 K (100%)	126.615 k (100%)	40.398 K (100%)	141.185 K (23%)	428.719 K

ACTIONS PRIORITAIRES CCCM EN 2024

OS 1 : Les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base.

- ✓ Suivi des alertes occasionnant de nouvelles vagues de déplacements sur les sites et lieux de regroupement,
- ✓ Suivi des alertes occasionnant la création de nouveaux lieux de regroupement spontanés,
- ✓ Suivi des alertes occasionnant des déplacements de populations au niveau des familles d'accueil (dans le cadre du CCCM mobile) en complémentarité des mécanismes de RRM, DTM et du monitoring de protection,
- ✓ Plaidoyers auprès des acteurs humanitaires pour des réponses rapides d'urgence afin de sauver des vies.

ACTIONS PRIORITAIRES CCCM EN 2024

OS 1 : Les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base.

- ✓ Evaluations rapides des mouvements récents de populations,
- ✓ Enregistrement continu des nouveaux déplacés sur sites et en familles d'accueil et des personnes à besoins spécifiques,
- ✓ Suivi des besoins, des gaps et des interventions humanitaires pour s'assurer que les besoins sectoriels minimums sont atteints (exemple de la matrice 4W).

ACTIONS PRIORITAIRES CCCM EN 2024

OS 2 : Les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.

- ✓ Gestion continue des sites dans le respect des normes minimales de gestion des camps,
- ✓ Renforcement des capacités des partenaires CCCM sur les normes minimales de gestion des camps et sur la redevabilité, protection, VB, PSEA dans le cadre du CCCM,
- ✓ Enregistrement continu des populations déplacées sur sites et en familles d'accueil,
- ✓ Renforcement des outils et mécanismes d'enregistrement des populations,
- ✓ Renforcement du CCCM mobile dans les sites, lieux de regroupement et familles d'accueil dans les zones difficiles d'accès en s'appuyant sur des comités de déplacés formés.

ACTIONS PRIORITAIRES CCCM EN 2024

OS 2 : Les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.

- ✓ Plaidoyers et développement de la localisation pour combler le gap de gestion fixe des sites,
- ✓ Renforcement de capacités des comités de déplacés constitués au niveau des sites et familles d'accueil,
- ✓ Sensibilisations continues des comités de déplacés au niveau des sites et familles d'accueil sur la prévention des incendies et sur les thématiques transversales (protection, genre, inclusion du handicap, VBG, AAP, PSEA, environnement),
- ✓ Mise en œuvre d'activités CCCM pour faciliter le retour et l'intégration locale (collecte d'intentions de retour, vérification des parcelles dans lieux de retour pour faciliter les interventions en abris et sensibilisations).

Mise en œuvre des interventions CCCM

CCCM CLASSIQUE

- Structure de coordination fixe (administrateur, coordinateur, gestionnaire, les ONGs; comités, les populations etc.),
- Gestion selon les Normes Minimales de gestion des camps,
- Outils de Gestion (liste bénéficiaires, enregistrement régulier et continu des PDI, 4W, 5W).

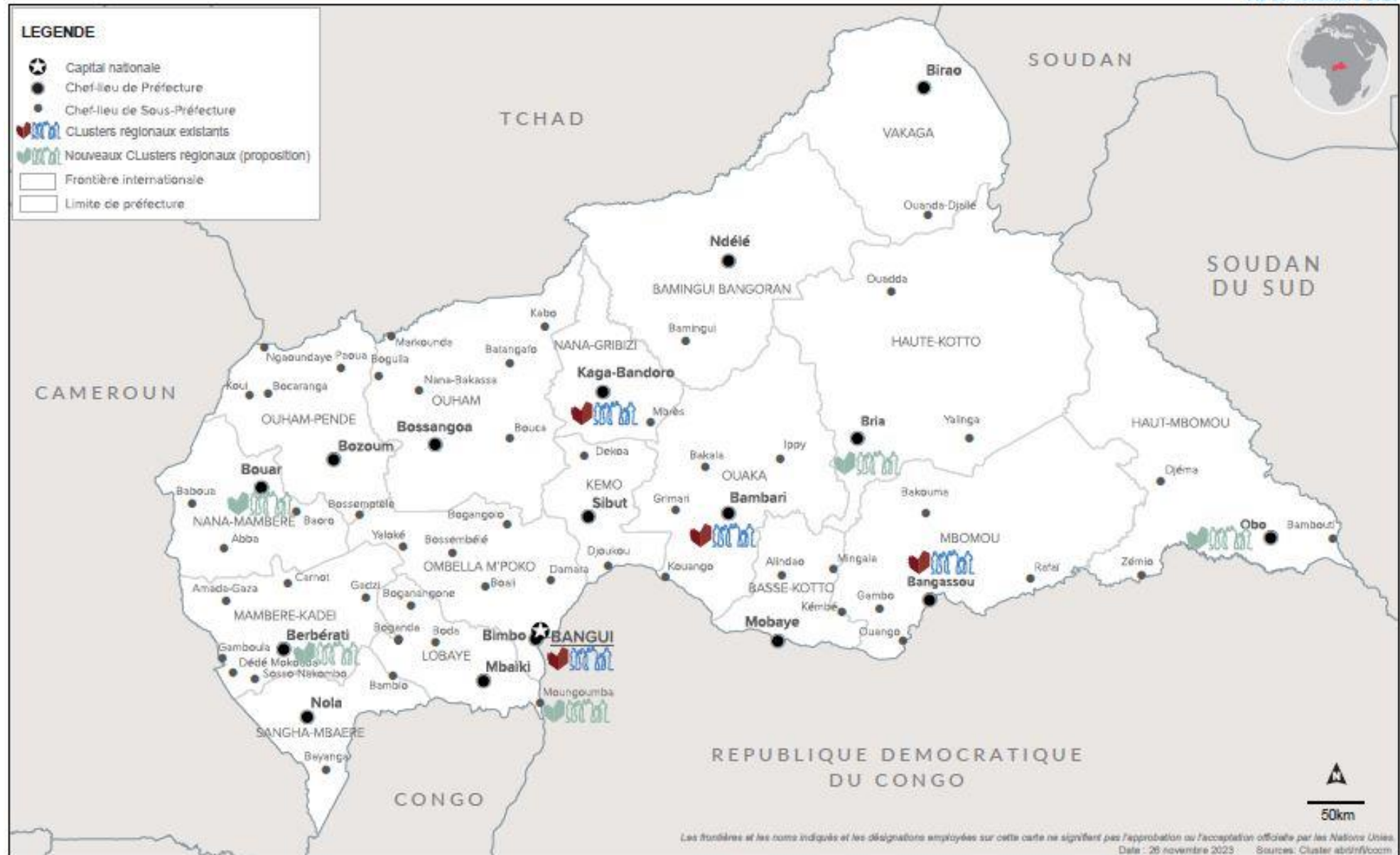
CCCM mobile

- Gestion mobile de certains sites dans les zones plus difficiles d'accès,
- Gestion basée sur des comités de déplacés constitués et formés au niveau des sites et lieux de regroupement pour suppléer l'absence d'un gestionnaire fixe,
- Mise en œuvre du CCCM mobile dans les communautés d'accueil en s'appuyant également sur des comités de déplacés formés et outillés (pour répertorier les nouvelles vagues d'arrivée de PDI, réaliser des sensibilisations et faciliter l'accès à l'aide humanitaire),
- Suivi à distance (telemonitoring).

REDEVABILITE ENVERS LES PERSONNES AFFECTEES

- ✓ Suivi des recommandations du GT AAP,
- ✓ Mise en place des mécanismes de feedback (club d'écoutes, kiosques d'enregistrement etc.),
- ✓ Mise en place de groupes de discussions,
- ✓ Sensibilisations continues des populations,
- ✓ Post-distribution Monitoring au niveau des sites facilités par les acteurs CCCM,
- ✓ Echanges avec les partenaires sur les expériences AAP,
- ✓ Renforcement des capacités des partenaires CCCM sur l'APP en collaboration, avec le groupe de travail AAP.

PRESENCE DES CLUSTERS REGIONAUX



ABRIS ET NFI

Stratégie et actions prioritaires

OBJECTIFS SPECIFIQUES ABRIS-AME 2024

OS1 HRP

La vie et la dignité des personnes affectées par des chocs internes et externes récents sont préservés à travers une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée.

OS 1 CLUSTER

Les populations affectées par de nouveaux chocs ont accès aux articles non alimentaires minimums de base et à un abri répondant à leurs besoins immédiats.

OBJECTIFS SPECIFIQUES ABRIS-AME 2024

OS2 HRP

La réponse multisectorielle aux personnes affectées par une crise prolongée contribue à réduire leur vulnérabilité, à renforcer leur résilience et à améliorer leurs conditions de vie, dans le respect des droits fondamentaux.

OS 2 CLUSTER

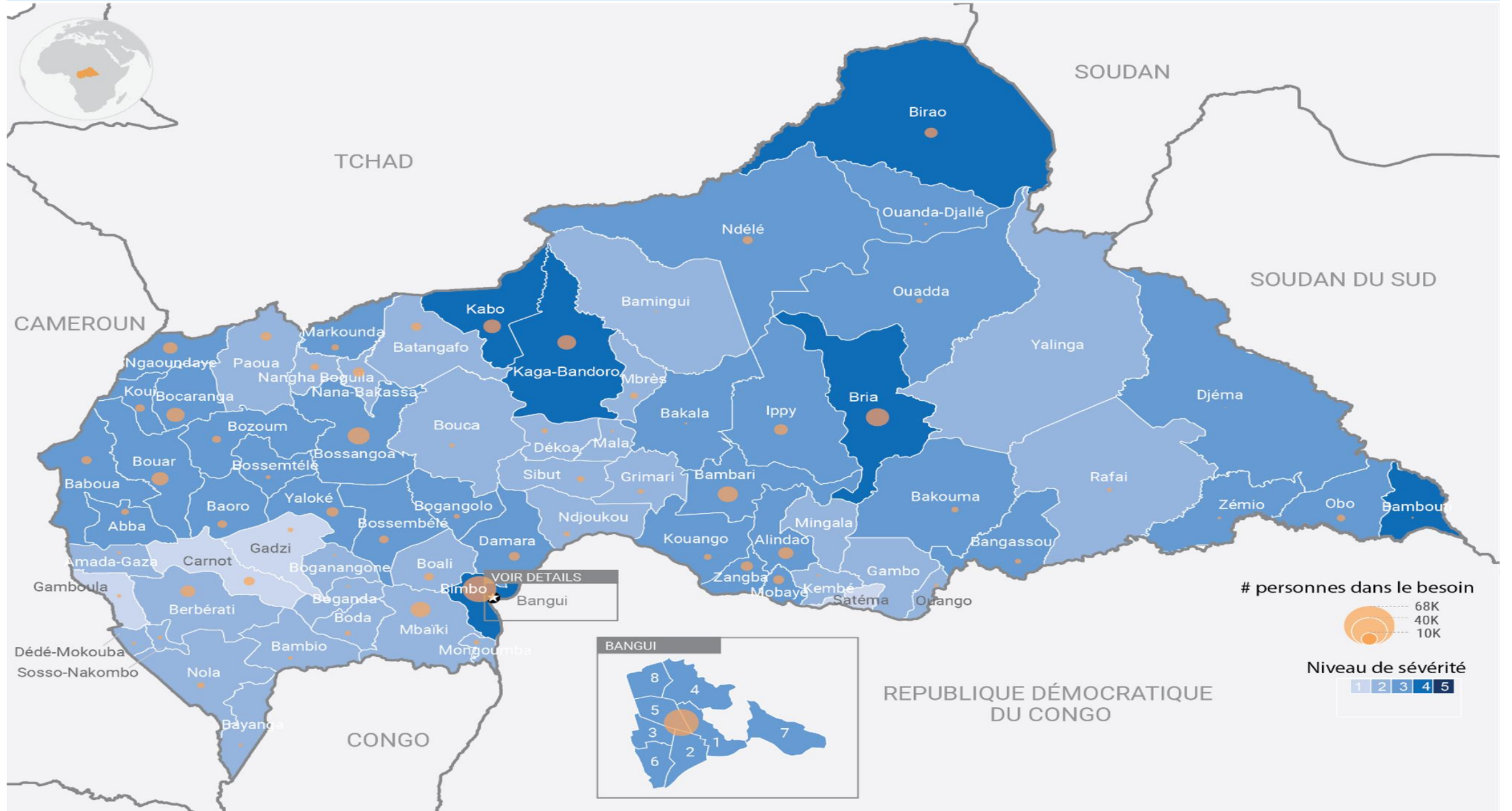
Les populations affectées par les déplacements résidant sur sites et en familles d'accueil ont accès à des abris adéquats et à des articles non alimentaires standards pour améliorer leurs conditions de vie.

OS 3 CLUSTER

Favoriser le retour et l'intégration locale des populations déplacées de longue durée les plus vulnérables à travers l'appui en abris et en NFI standards pour améliorer leurs conditions de vie et réduire leur vulnérabilité

APERCU DES PIN ET CIBLES ABRIS-AME EN 2024

		Par Catégorie				
		PDI SUR SITE	PDI EN F.A.	Retournés	Population hôte	TOTAL Personnes
HRP 2023	Personnes dans le besoin	56.150 K	126.427 K	40.398 K	301.832 K	524.807 K
	Pers. ciblées	56.150 K (100%)	126.427 k (100%)	40.398 K (100%)	30.183 K (10%)	253.158 K



ACTIONS PRIORITAIRES ABRIS-NFI EN 2024

OS 1 : les populations affectées par de nouveaux chocs ont accès aux articles non alimentaires minimums de base et à un abri répondant à leurs besoins immédiats

- ✓ Profilage et distribution de kits NFI minimums et d'abris d'urgence pour répondre aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables affectées par de nouveaux chocs,
- ✓ Post-distribution monitoring pour recueillir le feedback des bénéficiaires et améliorer continuellement les interventions,
- ✓ Plaidoyer pour le pré-positionnement des kits auprès des partenaires onusiens afin de faciliter l'acheminement des kits et réduire les délais d'intervention d'urgence.

ACTIONS PRIORITAIRES ABRIS-NFI EN 2024

OS 2 : les populations affectées par les déplacements résidant sur sites et en familles d'accueil ont accès à des abris adéquats et à des articles non alimentaires standards pour améliorer leurs conditions de vie.

- ✓ Appui aux PDI sur sites en abri d'aménagement pour préserver leur dignité,
- ✓ Appui en kits d'abris pour consolider les abris des PDI sur sites, en familles d'accueil ainsi que les populations hôtes vulnérables qui hébergent des PDI,
- ✓ Distribution de kits NFI standards pour améliorer les conditions de vie des populations affectées en utilisant les modalités cash, in-kind ou coupons,
- ✓ Post-distribution monitoring pour recueillir le feedback des bénéficiaires et améliorer continuellement les interventions.

ACTIONS PRIORITAIRES ABRIS-NFI EN 2024

OS 3 : Favoriser le retour et l'intégration locale des populations déplacées de longue durée les plus vulnérables à travers l'appui en abris et en NFI standards pour améliorer leurs conditions de vie et réduire leur vulnérabilité

- ✓ Construction "d'abris de retour" (briques cuites et toiture en paille, tôles ou bambou) pour favoriser le retour ou l'intégration locale des PDI sur sites et en familles d'accueil ayant l'intention de retourner,
- ✓ Construction d'abris pour faciliter l'intégration des personnes retournées les plus vulnérables vivant dans des abris d'urgence,
- ✓ Distribution d'articles NFI standards aux ménages bénéficiaires des abris de retour pour leur installation.
- ✓ Intervention en abris en favorisant les modalités cash ou mixtes afin de renforcer la participation communautaire et l'appropriation des projets par les bénéficiaires,
- ✓ Renforcement des capacités des partenaires du cluster sur la construction « d'abris de retour » ou de l'intégration locale et mise à disposition des documents stratégiques, bordereaux de coûts, devis etc.

COMPOSITION DU KIT STANDARD NFI

KIT STANDARD NFI		
<i>Description des articles</i>	<i>Unité</i>	<i># Par Kit</i>
<i>Bâche 4x5</i>	<i>Pc</i>	1
<i>Couverture</i>	<i>Pc</i>	2
<i>Natte 180cm de Longueur x 90cm de largeur</i>	<i>Pc</i>	2
<i>Seau</i>	<i>Pc</i>	1
<i>Jerry cans ou bidon plastique de 20L</i>	<i>Pc</i>	1
<i>Kit de cuisine</i>	<i>Pc</i>	1
<i>Moustiquaire</i>	<i>Pc</i>	2

<i>Coût</i>
105 USD

KIT D'ABRIS D'URGENCE

<i>Composition du kit Update 01.12.2023</i>		<i>Besoin par ménage (*5 pers.)</i>
Kit Abris	➤ <i>Bache 4x5m</i>	2
	➤ <i>Un rouleau de corde (8mm diamètre , longueur 80 m)</i>	1

<i>Coût unitaire</i>
95 USD

KIT D'ABRI D'AMENAGEMENT

TABLEAU DES MATERIAUX POUR LA CONSTRUCTION DES ABRIS
D'AMENAGEMENT

N	Désignations	Unités	Quantité
2	Chevron de 8X8	u	7
3	Latte de 4x8	u	10
4	Pointe de 100	kg	2
5	Pointe de 120	kg	1
6	Pointe de 30	kg	1
7	Bâche 4m x 5m	u	4

Coût unitaire

205 USD

ABRI D'AMENAGEMENT (SUR SITES)



Abri d'aménagement sur le site de Betoko



Abri d'aménagement sur le site de Betoko

DEVIS DE L'ABRI DE RETOUR

APPUI A LA RECONSTRUCTION/REHABILITATION DES ABRIS DE RETOUR DE DIMENSIONS 4m x 6m

DEVIS QUANTITATIF DES MATERIAUX

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
1	Tôles galva ondulées de 2m	pcs	32
2	Pointes de tôles et 120	Kg	10
3	Pointes à tôles (pointes de fixation)	kg	5
4	Chevrons 8x8 en Bois Blanc	u	10
5	Lattes 4x8 en Bois Blanc	u	10
6	Briques cuites de 15x20	u	2800

Coût unitaire

1.000 USD

IMAGES DE L'ABRI DE RETOUR



Abri de retour à Paoua avec la toiture en paille



Abri de retour à Paoua avec la toiture en tôle

IMAGES DE L'ABRI DE RETOUR



Abri de retour à Bria centre en tôle



Abri de retour à Kaga-Bandoro centre en tôle

Critères d'évaluation qualité de l'abri

Aperçu de l'abri

- Structure générale de l'abri
- Types de dommages (niveau de sécurité)
- Etat des murs extérieurs (niveau de confort thermique)
- Absence de portes et fenêtres (niveau d'intimité)
- Modalité d'occupation

Intérieur de l'abri

- Capacité à cuisiner
- Capacité à stocker de la nourriture et de l'eau
- Capacité à dormir
- Accès adéquat à l'électricité
- hygiène

Extérieur de l'abri

- Environnement dans lequel se trouve l'abri (Zones inondables, zones non constructibles, marécages, glissement de terrain etc.)
- L'accès aux services de base (hôpitaux, services de santé, d'éducation)

ABRIS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Prise en compte du changement climatique

- Bois type pour la construction: bambou; bois sauvage
- Plantation d'arbres
- Implication des bénéficiaires lors des plantations d'arbres

REDEVABILITE ENVERS LES PERSONNES AFFECTEES

- ✓ Association des populations lors du profilage avant les distributions abris-NFI,
- ✓ Création de comités de bénéficiaires / comités de suivi dans le cadre de la construction des abris,
- ✓ Groupes de discussion pour comprendre le feedback des populations,
- ✓ Mise en place de mécanismes de feedback et de plaintes (club d'écoutes, kioskes de téléchargement etc.)
- ✓ Enquêtes post-interventions pour recueillir le feedback des bénéficiaires et améliorer continuellement les interventions en abris.

LA CENTRALITÉ DE LA PROTECTION

“Le processus consistant à incorporer les principes de protection dans la réponse humanitaire ; ce qui rend la protection transversale dans la manière de donner l’assistance dans tous les autres secteurs (les autres clusters)

C'est quoi la protection transversale ?

La protection transversale est le fait d'incorporer des principes de protection et de promouvoir l'accès significatif, la sécurité et la dignité dans l'assistance humanitaire.

Les quatre piliers de la protection transversale sont les suivantes :

1. Respecter le principe de « Ne pas Nuire » et prioriser la sécurité et la dignité dans les interventions
2. Assurer l'accès effectif des populations affectées à l'assistance et aux services
3. Mettre en œuvre la redevabilité envers les populations affectées
4. Assurer la Participation et l'autonomisation des communautés

LA REDEVABILITÉ

La Redevabilité fait de la centralité de protection et couvre essentiellement le pilier 3 de la transversalité de protection.

Les trois principaux piliers de la redevabilité envers les populations affectées sont :

- La communication et la diffusion d'informations, le bénéficiaire doit comprendre l'assistance les critères de choix...
- La participation : Le bénéficiaire n'est pas un nécessiteux et sans capacité. Au contraire il a une résilience et peut nous orienter dans la manière donc l'assistance peut contribuer à l'amélioration de sa situation. Il faut le prendre comme un partenaire.

LA REDEVABILITÉ (SUITE)

- Les mécanismes de traitement des plaintes et de retour d'informations. Il faut repenser la manière dont les mécanismes de feedback sont implémentés afin d'avoir un vrai aperçu et une vraie évaluation que l'assistance a couvert les besoins. Par exemple pour les distributions de masse, les PDM sont un bon exemple.

La redevabilité améliore la qualité de notre intervention humanitaire. L'expérience acquise montre que la plupart des gens veulent être informés et influencer la manière dont ils reçoivent l'assistance.



SINGUILA MINGUI